

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 18
Conseillers présents : 14
Nombre de pouvoirs : 4
Affiché le 2 février 2024

Conseil municipal du 30 JANVIER 2024

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve, Mme ERNE-HEINTZ Valentine, Mme KRAEMER Anne-Marie, Mme GROSJEAN Michelle, Mme JOST Anne, M. LUX Pierre M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia.
Absents : M. KRENCKER Julien qui donne pouvoir à M. URBAN Jean-Marc, M. GASS Charles qui donne pouvoir à M. LASTHAUS Jean-Claude, M. REYMUND Antoine qui donne pouvoir à Mme KRAEMER Anne-Marie, Mme NIESS Laetitia qui donne pouvoir à Mme ERNE-HEINTZ Valentine
Secrétaire de séance : Mme BAUER Carine

3. OBJET : ACQUISITION FONCIERE POUR LA CREATION D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE GIMBRETT ET RUMERSHEIM

Dans le cadre d'un projet de création d'une piste cyclable entre Gimbrett et Rumersheim, la commune souhaite acquérir les parcelles correspondant aux chemins d'exploitation appartenant aux associations foncières de Gimbrett et de Rumersheim ci-dessous :

- chemin d'exploitation cadastré 419 section 23 parcelle n°105 pour une superficie de 4320 m² et d'environ 965,82 mètres linéaires

- Chemin d'exploitation cadastré 157 section 24 parcelle n° 123 pour une superficie de 2415 m² et d'environ 565,51 mètres linéaires

Le Conseil Municipal après délibération,

DÉCIDE l'acquisition des parcelles ci-dessus à l'euro symbolique

AUTORISE le maire à faire effectuer les travaux sur les chemins concernés.

DESIGNE, conformément à l'article L1311-13 du CGCT, M. Charles GASS, adjoint au maire, pour signer l'acte administratif pour cette opération.

APPROUVE À LA MAJORITE – 2 ABSTENTIONS

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



La secrétaire de séance

Carine BAUER